



Adresse postale : Mairie de Myans

Mail : gvmians73800@gmail.com

Web : <http://gv73800.e-monsite.com/>

Informations inscriptions **saison 2026-2027**

Tarifs pour la saison sportive : une trentaine de séances au minimum de Sept à Juin,

Yoga lundi 19h à 20h30: 120 €

Yoga jeudi soir 19h à 20h30 : 120 €

Yoga lundi + Yoga jeudi : 180 €

Le jour du yoga doit être choisi lors de l'inscription

Gymnastique Adulte mardi matin 8h50-9h50 : 75€

Gym Tonique mardi soir 19h30-20h30 : 75€

Yoga + gym : 157.50€

Le jour du yoga doit être choisi lors de l'inscription

Yoga lundi + Yoga jeudi + Gym : 217€

Séances d'essai et de découverte

Nous proposons aux nouveaux adhérents deux séances d'essai gratuites.

Étalement du règlement

Le règlement se fait avec un chèque à l'ordre de l'association GV Myans encaissé en Octobre. Il vous est possible de nous remettre votre règlement avec 2 ou 3 chèques pour un encaissement étalé sur 2 ou 3 mois.

Réductions

A partir du deuxième adhérent au sein d'une même cellule familiale, une réduction de 5€ par adhérent est accordée. Exemples :

- Les deux conjoints pratiquent ==> réductions de 5€ pour chaque adhérent.

Inscriptions tardives

Pour une inscription tardive (à partir du 1er Janvier), le tarif des activités est calculé au prorata du nombre de mois sur un total de 10 mois. Notez que le prix de la licence EPGV ne fait l'objet d'aucune réduction.

Licence Fédération Française Sport Vitalité (FFSV) 31€

Nouveau nom de notre fédération de rattachement, anciennement FFEPGV.

Elle est obligatoire pour pouvoir pratiquer une ou plusieurs activités au sein de l'association GV Myans : elle est valable pour toute la saison sportive, de Septembre à Août de l'année civile suivante.

Si la licence a déjà été acquise dans le cadre d'une **autre association EPGV**, merci de nous fournir une copie par mail (gvmyans73800@gmail.com).

Si un autre club affilié à la FFSV (ex FFEPGV) vous demande une attestation pour la licence que nous avons commandée pour vous, vous pouvez imprimer votre licence reçue par mail ou demander son renvoi à partir du site <https://ffsv.fr/>.

Assurance de base comprise dans la licence :

Voir le détail dans le menu 7. Elle couvre la responsabilité civile et comporte un volet "individuelle accident" pour l'indemnisation des dommages corporels.

Assurance complémentaire FFSV I.A. SPORT+ :

Voir le détail dans le menu 7. Cette assurance est optionnelle : elle renforce les garanties "individuelle accident" fournies dans le cadre de la licence de base. Le coût annuel est de 15,57€.

Certificat médical pour les activités adultes :

Le certificat médical n'est obligatoire que si une ou plusieurs réponses au questionnaire de santé est / sont « oui ». Consultez la page consacrée spécifiquement à l'auto-questionnaire santé pour les majeurs, rubrique « 2- A propos de l'auto-questionnaire santé ».

Pour vous inscrire et payer :

Comme l'an dernier : pour remplir le formulaire (un formulaire d'inscription pour chaque personne pratiquant une ou plusieurs activités), nous vous proposons de compléter vos informations:

- soit directement sur des formulaires interactifs accessibles sur le site internet que vous imprimez (ce que nous préférons pour éviter les erreurs de lecture)
- soit vous les imprimez et vous les remplissez manuellement

Vous trouverez ces formulaires sur le site internet, rubriques :

1. Inscription

Calendrier des inscriptions et du règlement

Pour les renouvellements adultes, nous prendrons vos inscriptions, DOSSIER COMPLET dès cette fin d'année avant le 28 juin, merci d'avance, qu'on se le dise. Les chèques seront remis en banque après la rentrée de septembre.

Pour les nouveaux adhérents adultes, nous proposons deux séances d'essai et nous vous demandons de revenir vers nous avec votre inscription au plus tard après votre deuxième séance.